

Sujet: [INTERNET] contribution enquete publique SARL Marisy à Thieffrain

De : Anne Vonesch >

Date : Thu, 20 Oct 2022 16:42:19 +0200

Pour : pref-ep-marisy-thieffrain@aube.gouv.fr

Madame, Monsieur,

veuillez trouver ci joint la contribution du Collectif Plein Air à l'enquête publique de la SARL Marisy à Thieffrain (90 000 poulets). Je joins aussi le courrier envoyé par Yonne Nature Environnement à M. le Préfet de l'Yonne, concernant l'abattoir de Chailley.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations cordiales,

pour le Collectif Plein Air,

Anne Vonesch

contribution CollectifPleinAir_enquetepubl_SARL Marisy Thieffrain poulets 20oct2022.pdf

Content-Ty
Content-Er

— Courrier YonneNatureEnvironnement au Préfet DUC et STEP abattoir Chailley 16 08 22 OK.pdf —

Courrier YonneNatureEnvironnement au Préfet DUC et STEP abattoir Chailley 16 08 22 OK.pdf

Conten
Conten



Collectif Plein Air

Adresse web : www.collectifpleinair.eu

Secrétariat : Alsace Nature

8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg

Monsieur Thierry DIANNE

Commissaire enquêteur

pref-ep-marisy-thieffrain@aubes.gouv.fr

Objet : enquête publique SARL Marisy à Thieffrain

Strasbourg, le 20 octobre 2022

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous apprécions la qualité de l'avis de la MRAE. Nous regrettons que la MRAE n'ait pas comme mission de donner un avis sur l'opportunité du projet. En effet, personne n'a comme mission d'évaluer le bien-fondé et l'utilité d'un tel projet. Personne n'a comme mission de regarder un tel projet en le questionnant sur sa contribution à un système agricole et alimentaire qui serait responsable et durable ; personne n'évalue globalement les avantages et les coûts pour la société.

En effet, il est incontournable d'adapter notre alimentation aux limites planétaires et en particulier aux terres disponibles. L'ADEME le montre bien¹, comme de nombreuses autres prospectives dont EATLancet qui insiste sur nutrition et santé, ou en France Afterres 2050. Cela implique de réduire très fortement la consommation de protéines animales. Cette réduction incontournable concerne aussi les poulets. Ils sont nourris aux céréales, donc en concurrence avec l'alimentation animale, et avec une forte part de soja importé.

Nous constatons que le mémoire en réponse à la MRAE n'est pas satisfaisant, les questions essentielles restent sans réponse. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un dossier où on coche des cases pour faire semblant. Et c'est bien cela notre message : avec ce type d'élevage, nous sommes face à des dossiers qui ressemblent à une usine à gaz, et pourtant le contenu n'est qu'un cumul d'éléments qui font semblant de répondre aux enjeux alors qu'en réalité on est sur des affirmations codifiées et stéréotypées qui évitent les vraies questions et qui induisent le public en erreur. Nous n'avons pas d'autre choix que de reposer les vraies questions et d'insister, pour que la vérité se sache.

A l'heure du changement climatique et du retour des grandes pénuries le gaspillage des ressources dans des élevages concentrationnaires parfaitement inutiles n'est plus une option. Car il faut bien se mettre dans la tête que les forces du marché sont incapables de nous orienter vers un système alimentaire sain, juste et durable. Plukon n'est pas une référence en alimentation durable, bien au contraire, c'est l'illustration même de la grande dérive à laquelle il faut mettre fin.

¹ ADEME : Empreints sol, énergie et carbone de l'alimentation, décembre 2020



Notre contribution ne sera pas exhaustive, mais soulèvera des points importants qui suffiront pour montrer que ce dossier ne fournit pas au public l'information sincère qu'on est en droit d'attendre et qu'au vu des réalités des impacts, il ne peut pas être autorisé à moins de se rendre complice des tromperies émises et des maltraitances prévues.

Les émissions d'ammoniac sont calculées avec des facteurs d'émissions. Dans le dossier, c'est une boîte noire. Il n'y a pas de lavage d'air. Donc le seul moyen de réduire les émissions à l'élevage est une ventilation très efficace qui sèche bien la litière, sachant que c'est compliqué avec une densité maximale d'animaux de bien sécher. Là aussi, il manque les explications sur le système de ventilation et les preuves. Car la difficulté est triple : par temps humide, bien sécher ; par canicule, faire survivre des poulets à cette densité ; et le coût de l'énergie. Bref, au vu du changement climatique ce type d'élevage avec ces densités est encore plus insoutenable. Et même pas de microclimat type forestier, pas de grands arbres !

En partie 3 page 293 le requérant prétend que son élevage divise par deux les émissions comparé à un élevage standard. Un tel calcul est un artéfact inacceptable. On prend un élevage fictif où tout est aussi mauvais que possible, et puis on raconte qu'on est de loin meilleur ! Qu'on arrête ces bêtises.

Prenons les GES (gaz à effet de serre). Un poulet conventionnel départ ferme a une empreinte carbone de 1,874527868 kg CO₂eq. C'est le chiffre d'Agribalyse² qui fait foi. Pour 7,42 x 90 000 poulets cela donne 1 248 786 kg CO₂eq par an, ou **1 249 t**. Alors que le mémoire en réponse, page 39, affirme un total (toutes émissions comprises) de 214 t en comptant seulement certaines émissions à l'élevage/stockage/épandage. Mais ce n'est pas la réalité de l'empreinte carbone d'une production de poulets !

Regardons maintenant encore de plus près le calcul du **transport vers l'abattoir**, en utilisant le facteur d'émission avancé par le dossier page 39 qui est de 92 g CO₂eq/tonne/km. Comptons par bande, pour faire simple, environ 200 000 kg de poids vif (dont les caisses de transport) x 7,42 x 75km x 0,092 kg CO₂/t/km. Notre résultat pour cette multiplication, concernant le transport vers l'abattoir, est de 10, 239 t/an et pas 1,5 t/an. Et votre résultat ? Quant aux autres transports, nous ne connaissons pas les poids transportés. Bref, tout cela paraît plus que brinquebalant.

Et toutes ces émissions seraient **compensées par les activités culturelles** ! C'est bien la première fois qu'on entend une chose pareille. Prenons l'affirmation de la fixation annuelle moyenne des grandes cultures en France qui serait de 17 t CO₂eq/an. C'est selon Arvalis³ : la France capte annuellement 250 Mt CO₂eq sur 14 M ha de grandes cultures, et en divisant l'un par l'autre on arrive à 17 t/ha, et la Sarl revendique ce stockage pour ses terres. On croit rêver ! Mais ce n'est pas comme ça que ça marche ! Arvalis écrit : « ... il est envisageable d'augmenter le stock dans les sols cultivés à condition de mobiliser concomitamment de nombreux leviers : rotations, couverts végétaux en interculture, travail du sol et gestion des résidus. » Le problème des grandes cultures c'est en général plutôt le déstockage de carbone, et c'est d'ailleurs ce qui se passe en Champagne Ardennes selon l'INRA. Le stockage se fait essentiellement grâce aux prairies temporaires, comme l'explique le rapport de l'INRA sur 4 pour 1000 (Synthèse, page 51). Affirmer qu'il y aura stockage de 17 t CO₂eq /ha/an

² Agribalyse 3 partie agriculture

³ https://www.perspectives-agricoles.com/file/galleryelement/pj/a1/e0/2d/16/430_4431307653615348671.pdf



mérite au minimum quelques explications et des preuves agronomiques ! Où sont les prairies temporaires ? Au niveau de l'assolement (partie 4 page 8) il y a beaucoup de paille exportée et très peu de prairies. Notons que la production des poulets est en soi une exportation importante de carbone qu'il n'est pas évident de compenser. - Arvalis écrit p ex que 2,1 t/ha/an est la quantité de paille restituée qui permet l'humification de 0,2 t C/ha. On est vraiment très loin des 17 t CO₂eq revendiqués par la SARL de Marisy ! Le fond du problème est bien celui-ci : oui, les grandes cultures captent, mais en même temps elles émettent 1-2 % de leur stock d'humus par an, il faut donc des apports en matière sèche pour compenser les pertes des sols avant même de songer à compenser d'autres émissions ailleurs. **Bref, si la SARL Marisy et E Seurat ne donnent pas leur bilan humus cela ne peut pas être validé.**

Quant aux **panneaux photovoltaïques**, il s'agit d'une production différente et indépendante des poulets, un effet aubaine, qui ne peut en aucun cas contribuer à justifier une production inutile et cruelle. Alimenter encore 667 000 poulets par an n'est rien d'autre qu'un gaspillage majeur de terres agricoles juste pour que Plukon puisse développer son business sordide.

Les **nuisances olfactives** pour le voisinage sont certaines, la MRAE fait bien d'insister.

L'**eau de pluie** est redirigée vers le ruisseau ; toutefois, l'eau du toit risque d'être chargée en **poussières** provenant du poulailler, ce qui n'est pas bon pour le ruisseau. Si non, où vont ces poussières ?

Le projet de la SARL Marisy (page 54 du mémoire en réponse) est d'une pauvreté affligeante pour ce qui concerne le **bien-être des animaux**, visiblement il n'y a eu aucune réflexion à ce sujet. Nous sommes donc toujours dans ce contexte absurde et tragique où les éleveurs eux-mêmes, sous l'influence de leurs conseillers techniques, sont dans l'incapacité de comprendre que tant de poulets ou de dindes par m² sont tout simplement incompatibles avec le bien-être animal. Ce ne sont pas les Chartes techniques productivistes qui nous intéressent. C'est de mettre fin à l'élevage concentrationnaire. C'est que le projet vienne – AU MINIMUM !! – rejoindre le **Better Chicken Commitment** <https://www.agrociwf.fr/nos-activites/nos-outils/better-chicken-commitment/>.

Et qu'on ne vienne pas avec la définition du bien-être animal de l'OIE. L'OIE travaille pour le commerce, pas pour les animaux. Ses définitions peuvent certes apporter des progrès dans des pays d'Asie, d'Afrique... où les conditions sont encore autrement dramatiques que chez nous. Mais elles ne sont pas du tout faites pour mettre des obstacles aux pratiques habituelles. Pour ce qui est de l'Europe, c'est la France qui a le plus d'élevages qui restent à la **densité extrême de 42 kg/m²**. Plukon en profite, et installe en France ce qui n'est plus accepté aux Pays-Bas.

Nous vous invitons, Monsieur le Commissaire enquêteur, à participer à un ramassage et chargement dans les caisses de transport de poulets de ce type, avant de donner votre avis.

Regardez aussi les densités prévues en dindes. C'est de la maltraitance, de la détresse pure, basée sur des mutilations.

Au niveau sanitaire, il est affirmé que ventilation et brumisation seraient surdimensionnées en prévision des **canicules**. Nous demandons qu'on nous explique, et qu'on apporte les preuves, de comment seront contrôlés les températures en cas de nouvelles canicules prolongées ? On baisse de



combien de degrés ? Avec quelle consommation d'eau, en pleine sécheresse ? Et quel en sera l'impact économique ? En plein réchauffement climatique un tel projet n'est plus viable, ni acceptable.

Aujourd'hui les éleveurs de volailles se désespèrent en raison des **coûts de l'énergie**. C'est une preuve de plus que le modèle n'est pas viable et pas durable. On va pleurer pour que l'Etat paie la facture ? Pour maltraiter ces animaux ? Nous demandons que la SARL Marisy refasse ses calculs économiques avec l'augmentation du coût de l'énergie.

Par ailleurs le projet se situe au niveau des **Etangs de Champagne** qui sont un lieu de passage et de repos pour les oiseaux migrateurs. Alors que l'influenza aviaire s'installe en France, on veut installer un élevage industriel de poulets (et de dindes) en plein couloir migratoire ? Mais ça ne va pas du tout, ça ne peut pas aller ! En cas de pépin, on va enterrer les 90 000 poulets sur place ? A quelle distance des habitations ? Et on réinfecte la faune sauvage.

La MRAE s'inquiète à juste titre du devenir des **substances médicamenteuses** dans les effluents. Nous rajoutons la question des **biocides** qui peuvent être aussi dangereux que les médicaments.

Et une dernière tromperie : les fientes de volailles permettraient d'économiser l'engrais minéral. Mais comment font les volailles : elles créent de l'azote à partir de rien ? Bien sûr que non. Si les fientes fertilisent, c'est que les matières fertilisantes sont rentrées dans le système en amont. C'est que les cultures ont été fertilisées en amont – et pas seulement avec des fientes. C'est que du soja a été importé, et une bonne partie de ce soja est issu de la déforestation. Et si ce n'est pas l'export vers la France ce sera l'export vers la Chine qui vient de déforestation. L'essentiel est d'arrêter cette consommation de soja. Donc ce soi-disant remplacement d'engrais minéral ne fait que déplacer le problème. C'est encore une tromperie de plus de faire croire que ce serait un bénéfice pour l'environnement. Le seul bénéfice à mettre en place c'est d'arrêter la surproduction de protéines animales.

Pour terminer j'attire votre attention sur **l'opposition vigoureuse qui est en cours en Bourgogne contre les agissements de Plukon** qui veut créer 80 élevages concentrationnaires autour de l'abattoir de Chailley. De nombreux maires rejoignent l'opposition. Les cours d'eau de la région sont déjà très chargés en nitrates. Autour de l'abattoir de Chailley les nuisances et pollutions de petits cours d'eau fâchent. Vous trouvez un dossier sur Mediapart. Je joins pour information le courrier de Yonne Nature Environnement au Préfet de l'Yonne concernant l'abattoir de Chailley.

Il est temps de dire STOP.

Nous vous adressons, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées,

Anne Vonesch

